



L'objectif de la série scientifique est d'accueillir des élèves qui ont tous en commun un intérêt marqué pour les disciplines telles que Mathématiques, physique-chimie et sciences et vie de la terre.

Dès la classe de première, entraînements réguliers en condition d'examen pour se préparer au mieux aux épreuves anticipées.

### ACCESSIBLE APRÈS

Une classe de seconde générale.








### DUREE

Le baccalauréat général se prépare en 3 ans.  
C'est un diplôme de qualification professionnel de niveau IV.

### POURSUITE D'ETUDES

CPGE : Prépa Économique et Commerciale -  
option économique (en 2 ans)

DCG : Diplôme de Comptabilité et de Gestion -  
niveau licence (en 3 ans)

-  BTS Assistant de Manager
-  BTS Assistant de Gestion de PME-PMI
-  BTS Comptabilité et Gestion
-  BTS Services Informatiques aux Organisations
-  BTS Transport
-  BTS Négociation et Relation Client
-  BTS Management des Unités Commerciales

### ETUDIER A ST BE

Pour réussir en "S", il faut des capacités d'abstraction en maths, un sens aigu de l'observation en physique-chimie et en sciences et vie de la terre, un goût développé pour l'expérimentation. L'élève scientifique doit acquérir une rigueur constante dans la conduite et la restitution écrite de raisonnements scientifiques. Sa curiosité s'ouvre à l'histoire-géographie, au français, à la philosophie ainsi qu'aux langues, disciplines indispensables pour une orientation ouverte à de multiples voies. Les filières mathématiques, sciences physiques, éventuellement sciences de l'ingénieur l'intéressent tout particulièrement. Enfin, on peut envisager de poursuivre des études supérieures essentiellement à l'université ou en grandes écoles mais aussi dans des filières de l'enseignement supérieur.

## HORAIRES

Première		Terminale	
Français	4 h		
Histoire-Géographie	2 h 30	Histoire-Géographie	2 h
LV1 (anglais)	2 h 30	LV1 (anglais)	2 h
LV2 (allemand ou espagnol)	2 h	LV2 (allemand ou espagnol)	2 h
LV2 - LV3 italien / LV3 chinois (plate-forme)	3 h	LV2 - LV3 italien / LV3 chinois (plate-forme)	3 h
EPS	2 h	EPS	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	Enseignement moral et civique	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h	Accompagnement personnalisé	2 h
Travaux personnels encadrés	1 h		
Enseignements spécifiques de la série S			
Mathématiques	4 h	Mathématiques	6 h
Physique – Chimie	3 h	Physique – Chimie	5 h
Sciences et vie de la terre	3 h	Sciences et vie de la terre	3 h 30
		Philosophie	3 h
		Un enseignement de spécialité au choix parmi : Mathématiques / Physique-chimie / SVT	2 h
Enseignement facultatif			
Latin / Théâtre	3h	Latin / Théâtre	3 h

## REGLEMENT EXAMEN

Désignation	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée
Épreuves anticipées			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	2	orale	20 mn
Travaux Personnels Encadrés <sup>(1)</sup>	2	orale	1 h
Épreuves terminales			
3. Histoire et Géographie	3	écrite	3 h
4. Mathématiques	7 ou 9 <sup>(2)</sup>	écrite	4 h
5. Physique - chimie	6 ou 8 <sup>(2)</sup>	écrite et pratique	3 h 30 + 1 h
6. Sciences de la vie et de la terre	6 ou 8 <sup>(2)</sup>	écrite et pratique	3 h 30 + 1 h
7. LV1	3	écrite et orale <sup>(3)</sup>	3 h (écrit)
8. LV2	2	écrite et orale <sup>(3)</sup>	2 h (écrit)
8. Philosophie	3	écrite	4 h
9. Education physique et sportive	2	CCF <sup>(*)</sup>	
Education physique et sportive de complément <sup>(4)</sup>	2	CCF <sup>(*)</sup>	
11. Epreuve de spécialité (une au choix du candidat) Mathématiques ou physique - chimie ou sciences de la vie et de la terre ou Informatique et sciences du numérique	2	orale en cours d'année	Intégrée à l'épreuve n°4 Intégrée à l'épreuve n°5 Intégrée à l'épreuve n°6 20 mn
Épreuves facultatives <sup>(5)</sup> (2 au maximum au choix du candidat)			
Langue vivante étrangère 3 (italien ou chinois en plate-forme) ou régionale		orale ou écrit	20 mn ou 2 h
Langue des signes française		orale	20 mn
Langues et cultures de l'antiquité : latin et grec		orale	15 mn
Education physique et sportive		CCF <sup>(*)</sup>	
Arts : Arts plastiques ou cinéma audio-visuel ou danse ou Histoire des arts ou <b>Théâtre</b>		orale sur dossier	30 mn
ou Musique		orale et pratique	40 mn

1- Seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.

2- lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.

3- Evaluation orale effectuée en cours d'année (compréhension orale : 10 mn ; expression orale : 10mn)

4- Epreuve obligatoire pour les candidats ayant suivi l'enseignement d'EPS de complément.

\* Contrôle en cours de formation

5- Sont retenus seuls les points supérieurs à 10. Pour la première épreuve facultative ou la seule choisie par le candidat, les points sont multipliés par 2. Si cette première épreuve concerne le latin les points sont alors multipliés par 3..